



Avant - Programme du CSO : 21/04/2013
Organisé par Le Club Sportif des Unités d'Intervention
de La Police
Section Equestre La Soukra



Date : 21 Avril 2013

Lieu : **Le Club Sportif des Unités d'Intervention – Section Equestre La Soukra**

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23^e édition, à jour au 1^{er} janvier 2012.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 24^e édition, à jour au 1^{er} janvier 2013
- Règlement vétérinaire, 13^{ème} édition, à jour au 1^{er} janvier 2013.

COMITE D'ORGANISATION :

Président : Lieutenant- Colonel/EI Elj Hassen

Contact : M. Mondher Alloui : 97 681 791

Trésorerie / M . Nafti Abd Ellatif

Secrétariat / Bouzidi Houssine

JURY DE TERRAIN :

Président :

M. Ben Salah Akram

Membres :

Mr. Ilahi Rabeh (JN)- Mr. Bedoui Younes (JN) – Mr. Ben Mabrouk Hatem (JN)

Chef Steward :

M. Hamdi Lassed

Steward :

M. Maalaoui Rochdi, - M. Ben Naceur El Aid, - M. Akermi Dhia - M. Sellami Anis

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste :

M. Marzougui Abdelatif

Chef de Piste Adjoint :

M. Timelly Mehrez

MEDECIN VÉTÉRINAIRE:

Dr. Baccari Hela

MEDECIN DU CONCOURS :

Dr . Médecin Du Ministère De L'intérieur.

MARECHAL FERRANT :

M. Mejri Chokri

PROGRAMME DU CONCOURS

DIMANCHE 22 AVRIL 2012 :

08h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Epreuve D'initiation (60 cm)

10h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : CSO* (100 cm)

11h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Epreuve Préparatoire I (80 cm)

13h00: Pause Déjeuner

14h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Epreuve Préparatoire II (95 cm) + Jeunes Chevaux

15h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO** (115 cm) Deux Manches

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT :

Extérieur

PISTE DU CONCOURS :

Dimensions : 85 x 45 m

Nature : Sable

TERRAIN D'ECHAUFFEMENT :

Dimensions : 60 x 25 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

Matériel De La Fédération

ENGAGEMENTS :

- _ Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com avant vendredi 19 Avril 2013 à minuit.
- _ Date limite pour le règlement des engagements : Samedi 20 avril 2013 à 12h00 au secrétariat du C.S.U.I.P. La Soukra.
- _ Frais : 20 Dinars pour toutes les épreuves, 15 Dinars pour le second engagement.
- _ Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée.
- _ Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

EPREUVE 1 : INITIATION

Date et heure : 21 AVRIL 2013 à 08h30
Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème : Barème temps idéal ⁽¹⁾
Vitesse : 325 m/min
Hauteur: Max 60 cm

1) Barème Temps Idéal

- ❖ Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- ❖ La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- ❖ Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est ajouté aux points de pénalité obtenus dans le parcours à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.
- ❖ En cas d'égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- ❖ Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

EPREUVE 2 : CSO*

Date et heure : 21 AVRIL 2013 à 10h00
Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification / Licence compétition**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus
Barème : Barème A avec chrono avec barrage **(Art. 238.2.2.)**
Vitesse : 350 m/min
Hauteur: Max 100 cm
Largeur : Max 115 cm

Classement ; Chevaux	
1 ^{er}	Coupe+Médaille
2 ^{ème}	Médaille
3 ^{ème}	Médaille
4 ^{ème}	Médaille
5 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	Coupe+05 Médailles

Classement ; Poney	
1 ^{er}	Coupe+Médaille
2 ^{ème}	Médaille
3 ^{ème}	Médaille
4 ^{ème}	Médaille
5 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	Coupe+05 Médailles

Classement	Prix
1 ^{er}	150 + Coupe + Médaille
2 ^{ème}	120 + Médaille
3 ^{ème}	100 + Médaille
4 ^{ème}	80
5 ^{ème}	70
Dotation Totale	520 Dinars+Coupe +03Médailles

EPREUVE 3 : PREPARATOIRE I

Date et heure : 21 AVRIL 2013 à 11h30

Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux

Barème : Barème en deux phases à temps différé (**Art.274.5.6**)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: Max 80 cm

Largeur : Max 90 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	80 + Coupe + Médaille
2 ^{ème}	60 + Médaille
3 ^{ème}	50 + Médaille
4 ^{ème}	40
5 ^{ème}	30
Dotation Totale	260 Dinars+ Coupe+03Médailles

EPREUVE 4 : PREPARATOIRE II + JEUNES CHEVAUX

Date et heure : 21 Avril 2013 à 14h00

Catégorie de Cavaliers:

Préparatoire II : **Licence Qualification/Licence compétition**

Jeunes Chevaux : **Licence compétition**

Catégorie de Chevaux:

Préparatoire II : Toutes catégories de chevaux

Jeunes Chevaux : Jeunes Chevaux

Barème :

Préparatoire II : Difficultés progressives avec chrono sans barrage (**Art. 269.5**)

Jeune Chevaux : Barème A sans chrono sans barrage (**Art. 238.1.1**)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: Max 90 cm

Largeur : Max 105 cm

Classement	Prix	
	Préparatoire II	Jeunes Chevaux
1 ^{er}	120+Coupe+ Médaille	300 dinars répartie en part égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute max 100 D / Cavalier
2 ^{ème}	100 + Médaille	
3 ^{ème}	80 + Médaille	
4 ^{ème}	70	
5 ^{ème}	60	
Dotation Totale	430Dinars+Coupe +03Médailles	300 Dinars

EPREUVE 5 : CSODeux Manches**

Date et heure : 21 AVRIL 2013 à 15h30

Catégorie de Cavaliers: **Licence compétition**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème : deux manches avec barrage (**Art. 273.3.4.2**)

Vitesse : 350 m/min

Hauteur: Max 115 cm

Largeur : Max 125 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	300 + Coupe + Médaille
2 ^{ème}	250 + Médaille
3 ^{ème}	200 + Médaille
4 ^{ème}	150
5 ^{ème}	100
Dotation Totale	1000 Dinars+ Coupe +03Médailles

N.B : les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

ANNEXE

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 DT et déposée auprès du président du Jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du Jury de terrain, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au Secrétaire Général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du Délégué Vétérinaire (Président de la Commission Vétérinaire) et du Président du Jury.